GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	P
— à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à peuplier	P (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin rouge	P (Pr)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (EN)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (ER)
— — (plantation de pin sylvestre)	P (PS)
Sapinière	S
— à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — à thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pb (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (E)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)
— — — Plantation de pin sylvestre	Pr p
Cédrière	C
— (à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (E)
— — (plantation de thuya)	C (Tc)
Pruchière	Pu
— — (à pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (E)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzin	M
— — (à mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (E)
— — (plantation de mélèze européen)	M (ME)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (MJ)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (ML)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg R)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb R)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr R)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R R)
— — — — avec sapin	F1 (E)	F1 (E R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (E)	BB (E R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E R)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb R)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr R)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (E)	BJ (E R)
— — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb R)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr R)
Peuplerie avec sapin	Pe (E)	Pe (E R)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb R)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg R)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E R)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R R)
Frênaie avec résineux	Fr (R)	Fr (R R)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)
— — sur station intolérante	M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— — à sapin baumier (plantation)	F2 (SB)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Frênaie rouge	Fr
Érablière	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à hêtre	Er (H)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F2)
Plantation d'érable à sucre	Er p
Plantation d'érable rouge	Er p (Pr)
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Pe p x
— de tilleul d'amérique	Tr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légères	cl
Coupe totale	ct
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Épidémie sévère	ei
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-90 "
60 "	91-99 "
100 "	100 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
85-30 "	30-85 "
90-30 "	30-90 "
95-30 "	30-95 "
100-30 "	30-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de tiges inférieures, majorité des tiges entre DHP 30 cm et 9 m de hauteur, peuplement majoritairement de 30 ans et moins.
Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de tiges supérieures, majorité des tiges ou plus de 30 cm, autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	°
Forte	61 à 90%	°
Abrupte	91% et plus	°
Superficie entourée de pentes > 30%		°

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2	3	4 (7m-13m)	5 (13m-19m)	6 (+19m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIB13 C1 sp 50 m ⊖
- 50 m → densité
- ⊖ → défoliation
- C1 → classe de pente
- 13 → classe de hauteur
- B → classe de perturbation
- SIB → classe de hauteur
- S → classe de densité
- sp → sous group. d'essences groupement d'essences

R C5 cl 60 (O)
- (O) → classe de pente
- 60 → classe d'âge
- cl → classe de l'origine
- C5 → origine
- R → classe de hauteur
- C → classe de densité
- R → type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS DOB INC. / SIGNATURE: Jacques Delisle

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93°-2°
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5°
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 18°
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 342 05°
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4087°
Région écologique: 11a°
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-8 S.E.	22-J-5 S.O.	22-J-6 S.E.	22-J-6 S.O.
22-K-1 N.E.	22-K-8 N.O.	22-K-8 N.E.	22-K-8 N.O.
22-K-1 S.E.	22-J-4 S.O.	22-J-4 S.E.	22-J-3 S.O.
22-F-16 N.E.	22-F-16 N.O.	22-G-13 N.E.	22-G-14 N.O.

22 J/4 S.E.